

# Malgré la colère des parents d'élèves, trois écoles du Havre fermeront bien à la rentrée

Malgré l'intervention d'une trentaine de parents d'élèves des écoles Marande et Gobelins, leur fermeture, comme celle de l'école Schléwitz, a été actée par le conseil municipal.



Une trentaine de parents d'élèves étaient présents lors du conseil municipal lundi 12 décembre 2021.

Difficile pour Oumou Niang-Fouquet, adjointe en charge des affaires scolaires, d'aller au bout de la présentation de la délibération concernant la fermeture des écoles maternelles Maurice Schléwitz et Charles-Auguste Marande et de l'école élémentaire Les Gobelins au Havre (Seine-Maritime), lundi 13 décembre 2021, lors du conseil municipal.

« Jusqu'à 40 % de dérogation »

Dans ses arguments, l'élue évoque notamment la diminution continue des effectifs, ou encore les forts taux de dérogation enregistrés : « 26 % à Marande, 40 % aux Gobelins ». Ce qui a provoqué la colère de la trentaine de parents d'élèves de ces deux écoles. Ils avaient déjà manifesté ce mécontentement en novembre dernier juste après avoir été avisés de ces projets de fermeture par courrier. Une pétition avait ensuite été mise en place et plusieurs opérations symboliques orchestrées jusque dans les dernières heures précédant la tenue de cette assemblée.

Si, comme l'a indiqué Oumou Niang-Fouquet, la fermeture du groupe scolaire Gobelins/Marande « se fera au profit des groupes scolaires Vivaldi/Bellanger et Flaubert/Généstal », les parents ont demandé lors d'une prise de parole « de différer la décision » et ainsi « d'éclaircir notre horizon ». Une demande également relayée par des membres de l'opposition.

« Nous ne voulons pas du modèle école-usine »

Pour les parents présents, « sur le plan pédagogique, les écoles Marande et Gobelins fonctionnent correctement, en attestent les résultats aux évaluations nationales. Il nous semble aberrant, toujours pour des raisons budgétaires, de casser ce qui va bien. »

Nous ne voulons pas du modèle d'école-usine qui se dessine.

*La représentante des parents d'élèves -*

À de nombreuses reprises, l'opposition a soutenu le chiffre de "33 : c'est le nombre d'écoles qui ont fermé depuis que vous et votre prédécesseur êtes en poste."

Si le maire Édouard Philippe a pris soin de rappeler aux parents le pourquoi du courrier envoyé le 24 novembre dernier annonçant ces fermetures, il a également, comme Oumou Niang-Fouquet, insisté sur la « difficulté » que représente cette décision. Après près d'une heure de débat, il a acté que la décision ne serait pas différée.

La suppression du périmètre scolaire des écoles maternelles Maurice Schléwitz et Charles-Auguste Marande, et la suppression du périmètre scolaire de l'école élémentaire Les Gobelins ont donc été validées lors du conseil municipal.

Seuls les élus de l'opposition ont voté contre.